

CM Lobbying

Année universitaire 2022-2023

Enseignant

Victor VILLAIN, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche en science politique
Université de Saint–Etienne – Laboratoire Triangle (UMR 5602)

Contact : victor.villain@univ-st-etienne.fr

Présentation

Décrié par les uns comme une perversion de la démocratie, vanté par les autres pour son apparente modernité, le lobbying s'est imposé comme un thème à la mode et controversé. Il semble même avoir ses lieux privilégiés (qui lui ont donné ses lettres de noblesse), ses gourous, ses rituels... Il suscite bien des images qui finissent par opacifier ce domaine d'activités étroitement lié au champ du pouvoir. Il a d'ailleurs généré une réglementation censée en encadrer la pratique à des fins de transparence de la vie publique. Mais, dans bien des cas, le lobbying renvoie à des pratiques, parfois anciennes et autrement qualifiées dans le passé, souvent banales de communication et de relations qui travaillent le pouvoir. Son actualité invite ainsi à réfléchir sur les manières de défendre des intérêts dans les processus de gouvernement.

Dès lors, ce cours a vocation à présenter les enjeux posés dans l'exercice du pouvoir et de l'action publique par les pratiques de lobbying. Il questionne les mécanismes de prescription d'informations dans les processus d'action publique, la professionnalisation du travail de défense des intérêts et les ressources nécessaires pour cela. Pour de futurs professionnels du développement territorial, ce cours propose une mise en perspective des dimensions ordinaires de leur travail : composer avec des intérêts dans l'action publique. Il n'a pas la prétention de livrer les « ruses » et autres « bonnes pratiques » du « bon » lobbyiste, mais plus modestement de suggérer un éclairage sur une activité davantage fantasmée que réellement comprise. À travers cette réflexion, le cours permet d'anticiper des enjeux pratiques des mécanismes de gouvernement, ainsi que de se sensibiliser à des outils et questionnements requis pour défendre des intérêts ou plaider une cause.

Formellement, ce cours de 12h s'organise en deux journées, rythmées par des temps distincts. Il mêle des connaissances scientifiques sur la représentation des intérêts et le lobbying, des questionnements sur des perspectives de professionnalisation et des défis de la pratique professionnelle, des témoignages introduisant aux méthodes et outils. Il propose par ailleurs un exercice de simulation des pratiques d'argumentation et de prescription d'informations au cœur d'un processus d'action publique concret. Les étudiants sont alors évalués sur la base de cet exercice donnant lieu à un travail préparatoire et à une négociation.

Programme

Introduction

- *Une actualité, des impensés*
 - o Libéralisme, UE et politiques procédurales
 - o L'impensé français et local
- *Un fantasme, des pratiques*
 - o La mythologie
 - o Racines et portage d'intérêts
 - o Esquisse de définition
- *Un enseignement, des méthodes de formation*
 - o Objectifs du cours
 - o Organisation des séances

Chapitre I – Qui ? L'espace de la représentation des intérêts

- Représentants d'organisation et nouveaux professionnels du lobbying
- Le lobbying absent des territoires ?
- Un espace de praticiens encadré par la loi ?

Chapitre II – Pour quoi ? Les enjeux du lobbying

- Agir au regard de la norme
 - o Statu quo
 - o Plaider le changement
 - o Assurer l'application
- Sensibiliser : les campagnes
- Acquérir des droits d'entrée : le lobbying électoral

Chapitre III – Comment ? Les formes de la défense des intérêts

- Définir un intérêt : faire groupe/cause
- Le lobbying interne
- Le lobbying externe

Chapitre IV – Avec quoi ? Les outils et méthodes du lobbying

- Les étapes de la défense d'un intérêt (veille, position paper, etc.)
- Les vecteurs de mobilisation
- Le suivi